



Paris, le 06 mai 2015

Mme Marisol TOURAINE  
Ministère des Affaires Sociales et de  
la Santé  
14 avenue Duquesne  
75350 PARIS SP 07

Lettre recommandée avec AR

**Objet : Préavis de grève nationale**

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que le **Syndicat National des Infirmiers Anesthésistes** dépose un préavis de grève nationale pour la journée du jeudi 21 mai 2015 de 0 heure à 24 heures.

Ce préavis concerne l'ensemble de la profession, à savoir tous les infirmiers-anesthésistes diplômés et étudiants, les cadres et les cadres supérieurs infirmiers-anesthésistes relevant :

- des établissements visés par la loi N°86-33 du 9 janvier 1986
- des établissements sanitaires et sociaux privés participant au service public hospitalier
- des établissements de santé privés

Nos revendications essentielles portent sur :

- la récupération d'un corps spécifique et l'obtention pour tous, anciens et nouveaux diplômés, d'une grille indiciaire unique, conforme à un niveau bac+5 et master dans la fonction publique hospitalière,
- la confirmation du rôle prioritaire de l'IADE dans le secteur pré-hospitalier,
- La prise en compte de la pénibilité de la profession d'infirmier-anesthésiste.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Jean-Marc SERRAT  
Président du SNIA

Copie à Mr Jean DEBEAUPUIS, Directeur Général DGOS pour diffusion aux ARS et aux établissements de santé.